Hongrie: demande d'adhésion du 1er avril 1994 et partenariat

1997/2175(COS) - 04/10/2000 - Résolution intermédiaire adopté du Parlement

En adoptant par 513 voix contre 11 et 17 abstentions le rapport de M. Luis QUEIRÓ (UEN, P) sur l'adhésion de la Hongrie, le Parlement européen estime que ce pays se conforme globalement bien aux critères de Copenhague, même si des efforts supplémentaires restent requis et si les discriminations envers la communauté Rom doivent être supprimées. Le Parlement note qu'une base démocratique s'est établie au sein du parlement hongrois en faveur de l'adhésion de la Hongrie à l'Union européenne et préconise des efforts plus importants pour obtenir un consensus au sein de la population hongroise en la matière. Il s'agit toutefois de fixer, dans les meilleurs délais, une date impérative et prévisible pour l'adhésion, afin d'éviter l'apparition d'un sentiment de déception ou même de mécontentement au sein de certains secteurs de la société hongroise. Il s'attend dès lors à ce que tant la Hongrie que l'Union créent les conditions préalables à l'adhésion et que des consultations soient engagées avec l'opposition hongroise en vue d'un consensus national sur ce thème. En ce qui concerne les Roms, le Parlement invite les autorités hongroises à prévoir les structures et institutions appropriées pour appliquer avec succès les politiques d'intégration en y associant les communautés Roms. Il recommande également au gouvernement hongrois d'intensifier la lutte contre le crime organisé, le trafic de drogue, la corruption et surtout le trafic d'êtres humains. Sur le plan économique, le Parlement note les indices positifs de la croissance économique. Il insiste sur la nécessité de renforcer les politiques (comme le plan Széchenyi) de stimulation des micro, et des petites et des moyennes entreprises. Rappelant que les citoyens non hongrois ne peuvent toujours pas acheter des terres cultivables, le Parlement européen préconise la modernisation urgente de l'agriculture hongroise. Tout en félicitant le gouvernement hongrois des nombreux efforts réalisés ces dernières années dans le secteur de la santé, le Parlement demande de nouvelles mesures de restructuration, compte tenu du poids significatif qu'il représente dans les finances publiques. Sur le plan environnnemental, le Parlement se félicite du renforcement de 13% du budget hongrois affecté au secteur de l'environnement pour l'année 2000. Il prie toutefois la Hongrie de redoubler d'efforts en vue de l'alignement de la législation en matière de qualité de l'air et de l'eau, de prévention et de lutte contre la pollution industrielle et de gestion des déchets sur les standards communautaires. Dans ce cadre, il se félicite de la loi-cadre sur la gestion des déchets récemment adoptée. Il rappelle également qu'en raison de la situation géographique centrale, la Hongrie constitue l'un des partenaires les plus importants pour la lutte contre les problèmes de pollution transfrontalière (ex.: polution du Danube et de la Tisza). Il se réjouit donc de la déclaration commune en matière de protection de l'environnement conclue entre la Hongrie, la Slovaquie, l'Ukraine et la Roumanie pour prévenir et lutter contre la pollution transfrontalière de l'environnement. Enfin, le Parlement se félicite de la décision des gouvernements hongrois et slovaque de rouvrir le pont Maria Valeria comme signe de l'intégration européenne et de la promotion de la liberté de circulation.